

2020

CERTIFICAT DE COMPENSATION CARBONE

Aera 2

a compensé l'intégralité des émissions
carbone liées au transport de ses
déchets confiés à la société Schroll.

Le programme (e)CO₂ a permis
depuis son lancement de :

- compenser 4 783 tonnes d'éq. CO₂
- planter 14 349 arbres en zone
de forêt tropicale

Position GPS : 6°51'54.20" S / 76°19'36.50" O

N° de certificat : SRLECO2-2020

Date : 31 décembre 2020

Pour le Groupe Schroll,

Tiffany Heintz,

Responsable du programme (e)CO₂



Une surveillance des projets est mise en œuvre sur une période
de 40 ans. Les crédits carbone générés sont réalisés suivant une
méthodologie approuvée par la CCNUCC-Convention Cadre des
Nations Unies sur les Changements Climatiques. Ce sont des crédits
carbone volontaires vérifiés - Voluntary Carbon Standard (VCS)
- qui s'inscrivent dans le cadre d'une compensation volontaire.



Les adhérents du programme
(e)CO₂ participent directement à
la lutte contre le réchauffement
climatique en soutenant un projet
de reforestation mis en œuvre
par le collectif Pur Projet.

© Schroll 03/2019 / Credit photo : Shutterstock



SCHROLL
— GROUPE

En partenariat avec
PUR
PROJET

www.schroll.fr

Suivez-nous sur  Groupe Schroll